

Visites de surveillance générale de l'exercice de

LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE

Programme
2019-2021



13/12/2018



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

OIIAQ.ORG



PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE AU QUÉBEC¹

Afin d'assurer la protection du public, le *Code des professions* prévoit divers mécanismes applicables à tous les ordres professionnels, dont l'un consiste en la mise sur pied d'un système de surveillance de la qualité de l'exercice professionnel par ses membres. Il impose notamment l'instauration d'un Comité d'inspection professionnelle (CIP), qui a pour mandat de surveiller l'exercice de la profession par ses membres et d'exercer tous les autres pouvoirs prévus aux articles 109 à 115. À cette fin, le Conseil d'administration d'un ordre professionnel doit déterminer par règlement la composition, le nombre de membres et la procédure du comité.

L'inspection professionnelle a donc pour objectif d'assurer la protection du public et d'aider les membres d'un ordre à maintenir et à améliorer leurs compétences. C'est dans ce cadre et cet état d'esprit que le CIP et le Service de l'inspection professionnelle (SIP) de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) ont conjointement mis en œuvre le programme de visites de surveillance générale.

Pour la première fois, le SIP et le CIP établissent le programme de visites de surveillance générale sur deux années et non sur une seule. Cette décision fait suite aux nouvelles responsabilités du SIP, qui se voit responsable de l'application du *Règlement de la formation continue obligatoire des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec*, ci-après nommé *Règlement*, depuis novembre 2017. Pour cette raison, le SIP se devait d'élaborer une stratégie afin d'intégrer la formation continue obligatoire (FCO) à l'inspection. Rappelons que conformément au *Règlement*, « *tout membre est tenu de consacrer 10 heures par période de référence à des activités de formation continue directement liées à sa pratique professionnelle. Dans le présent Règlement, " la période de référence " signifie une période de deux ans* ». Ainsi, le programme de visites de surveillance générale (VSG) 2019-2021 coïncidera avec la prochaine période de référence de la formation continue obligatoire. Cette parité permettra ainsi d'assurer une surveillance étroite de la conformité de la formation continue des membres lors des visites de surveillance générale par les inspecteurs.

¹ Le générique féminin est utilisé dans cette publication sans discrimination à l'égard du genre masculin, et ce, dans l'unique but d'alléger le texte.



OBJECTIFS DU PROGRAMME DE VISITE DE SURVEILLANCE

Promouvoir auprès des membres certains aspects fondamentaux de l'exercice de la profession : la compétence (connaissances et habiletés, jugement, attitude), le respect des règles de déontologie et d'éthique, ainsi que la responsabilité professionnelle.

Repérer et signaler les situations qui ont une incidence sur la qualité des soins et services offerts à la population.

Inciter les membres à se conformer aux normes généralement reconnues régissant l'exercice de la profession (*Profil des compétences, Code de déontologie et Code des professions*).

Promouvoir le développement professionnel et l'autonomie professionnelle des infirmières auxiliaires.

Afin d'atteindre ces objectifs, le CIP nomme des membres de diverses régions du Québec, qui agissent à titre d'inspecteurs sous son autorité. Leur mandat de deux ans est renouvelable.



SÉLECTION DES ÉTABLISSEMENTS 2019-2021

Chaque année, le CIP détermine des visites de surveillance générale dans un grand nombre d'établissements répartis dans toute la province du Québec. Plusieurs facteurs leur permettent d'élaborer ce programme, qui doit ensuite être approuvé par le Conseil d'administration.

Ce nouveau programme permettra au CIP de poursuivre ses visites auprès des infirmières auxiliaires exerçant dans les résidences privées pour aînés (RPA) et les ressources intermédiaires (RI). Nous estimons à 5650 le nombre d'infirmières auxiliaires qui feront l'objet d'une inspection. Sur les 133 établissements qui seront visités, une cinquantaine ont été sélectionnés pour donner suite à des signalements ou à des événements inhabituels et problématiques, liés à la qualité des soins, qui ont été transmis ou observés au courant de l'année 2018.

Le SIP assure une vigie constante des situations pouvant mettre en cause la qualité de l'exercice de l'infirmière auxiliaire, notamment par le suivi de rapports de coroner, du Protecteur du citoyen, de demandes du public, du Syndic et des Commissaires aux plaintes des établissements ainsi que d'événements médiatisés mettant en cause la qualité des soins.

Par conséquent, 63 % des visites inscrites au programme de visites de surveillance générale de l'exercice de la profession viseront les infirmières auxiliaires exerçant dans des RPA et des CHSLD publics et privés. Ces visites visent à s'assurer de la qualité des soins prodigués à la clientèle de ces milieux, et en particulier, des soins destinés aux clientèles vulnérables dans un contexte où l'encadrement et le soutien sont souvent insuffisants ou inexistant.

Toutefois, vous constaterez une recrudescence des visites dans les centres hospitaliers qui proposent une diversité des milieux d'exercice et où l'on trouve aussi une clientèle vulnérable telle que la pédiatrique.

Nous avons aussi choisi de cibler les groupes de médecine de famille (GMF), un secteur où l'on a recruté dix fois plus d'infirmières auxiliaires au cours des quatre dernières années ; 25 cliniques feront donc partie du programme 2019-2021.

En résumé, 22 établissements publics, soit 18 centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) et leurs 138 installations, ainsi que deux centres hospitaliers universitaires (CHU) dont un pédiatrique. À cela s'ajoutent, deux centres hospitaliers privés, 16 centres d'hébergement de soins longue durée (CHSLD) privés, 67 RPA et une agence de placement de personnel infirmier, qui feront aussi partie du programme 2019-2021.



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Dans la situation actuelle, la démarche d'inspection retenue prévoit des visites de surveillance générale réalisées par les inspecteurs dans les milieux cliniques. Les inspecteurs préconisent une approche pédagogique auprès des membres afin de :

- Promouvoir les valeurs fondamentales de la profession : la rigueur, l'excellence, l'humanité, le respect et l'intégrité.
- Sensibiliser les infirmières auxiliaires à leurs devoirs, obligations et responsabilités envers le public, le patient et la profession;
- Inciter les infirmières auxiliaires à se conformer aux normes reconnues régissant l'exercice de la profession;
- Soutenir les infirmières auxiliaires dans l'exercice de leur profession;
- Promouvoir le perfectionnement professionnel des infirmières auxiliaires;
- Produire des constats généraux sur l'exercice de la profession des infirmières auxiliaires et participer à la recherche de solutions aux problèmes de pratique professionnelle et en saisir le Conseil d'administration lorsque requis;
- Repérer et signaler les situations qui ont une incidence sur la qualité des soins et services offerts à la population (équipements défectueux ou manquants, manque de personnel, etc.).

Les inspecteurs doivent également tenir compte des principaux facteurs organisationnels influant la pratique de l'infirmière auxiliaire dans les établissements.

L'inspection doit aussi considérer le nombre croissant d'infirmières auxiliaires exerçant dans le secteur privé. L'inspection dans ce milieu exige davantage de temps et de ressources afin de bien encadrer et surveiller la pratique de certains membres qui est jugée plus à risque. Pour assurer la protection du public, l'OIIAQ doit continuer de tenir compte de ces changements afin de joindre le plus grand nombre d'infirmières auxiliaires qui exercent dans l'ensemble du réseau de la santé du Québec.



EXERCICE DE LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE

RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE 2019-2021

RÉGIONS (13)	ÉTABLISSEMENTS (132)	INSTALLATIONS (251)
BAS-SAINT-LAURENT ET GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	6	17
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET CÔTE-NORD	11	17
CAPITALE-NATIONALE	15	30
CHAUDIÈRE-APPALACHES	10	18
MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC	6	14
MONTÉRÉGIE	18	39
ESTRIE	11	19
MONTRÉAL	26	42
LAVAL	12	19
LAURENTIDES	9	9
LANAUDIÈRE	3	13
OUTAOUAIS	4	11
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1	4

La sélection des établissements est faite en fonction de plusieurs critères : la fréquence des visites au sein de la région, la transmission de signalements et la croissance du nombre des établissements privés.

Le nombre de membres visés par visite de surveillance générale (VSG) n'est pas inscrit, et ce, en raison du fait qu'il n'est qu'indicatif. Il ne pourra être confirmé qu'au moment de cette visite et sera par la suite inscrit dans le rapport annuel du comité d'inspection professionnelle.


BAS-ST-LAURENT ET GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS
CISSS DE LA GASPÉSIE :

- CLSC DE CHANDLER
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DU ROCHER-PERCÉ
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE NEW CARLISLE
- HÔPITAL DE CHANDLER

CISSS DU BAS-ST-LAURENT :

- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-PACÔME
- CENTRE D'HÉBERGEMENT VILLA MARIA
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE RIVIÈRE-BLEUE
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!
- HÔPITAL NOTRE-DAME-DE-FATIMA
- HÔPITAL DE NOTRE-DAME-DU-LAC
- CLSC DE RIMOUSKI
- HÔPITAL D'AMQUI
- CENTRE D'HÉBERGEMENT MARIE-ANNE-OUELLET

MANOIR LADY MARIA

VILLA MARIA

RÉSIDENCE MANOIR ST-CHARLES

LA GRANDE MAISON DE SAINTE-LUCE

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - CÔTE-NORD
ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS
CIUSSS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:

- HÔPITAL D'ALMA
- HÔPITAL ET CENTRE DE RÉADAPTATION DE JONQUIÈRE
- HÔPITAL DE DOLBEAU-MISTASSINI
- HÔPITAL DE LA BAIE
- CENTRE D'HÉBERGEMENT D'ALMA
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MÉTABETCHOUAN- LAC-A-LA-CROIX
ET CLSC SECTEUR-SUD
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE DOLBEAU-MISTASSINI

CISSS DE LA CÔTE-NORD

- HÔPITAL LE ROYER

LE MANOIR CHAMPLAIN

LES JARDINS STE-ÉMILIE

RÉSIDENCE DU FJORD

VILLA DES ORCHIDÉES

VILLA DES SABLES

VILLA SAINT-ALEXIS INC.

VILLA SAGUENAY

CHÂTEAU BAIE-COMEAU

OASIS DES PIONNIERS



**CAPITALE NATIONALE****ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS****CISSS DE LA CAPITALE-NATIONALE**

- HÔPITAL RÉGIONAL DE PORTNEUF / CLSC DE SAINT-RAYMOND
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC
- CENTRE D'HÉBERGEMENT NOTRE-DAME-DE-LOURDES
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DU FAUBOURG
- CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-ANTOINE
- HÔPITAL JEFFERY HALE
- SAINT BRIGID'S HOME
- INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LIMOILLOU
- SERVICES DE RÉADAPTATION AUX ADULTES ET AUX AÎNÉS
- CLSC DE LIMOILLOU
- CENTRE MULTISERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE BAIE-SAINT-PAUL
- HÔPITAL DE LA MALBAIE
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DU SACRÉ-CŒUR
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-RAYMOND
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-CASIMIR

JARDINS DU HAUT SAINT-LAURENT (1992) INC.

AUBERGE AUX TROIS PIGNONS INC.

RÉSIDENTE STE-MARGUERITE DE NOTRE-DAME

AVIVA MILIEU DE VIE POUR AÎNÉS

CHARTWELL MANOIR ET COURS DE L'ATRIUM, RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS

LA ROSERAIE

LES JARDINS LEBOURGNEUF

CHARTWELL MANOIR ARCHER, RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS

RÉSIDENTE LA BELLE ÉPOQUE

RÉSIDENTE MANOIR MANRÈSE ET PAVILLON MURRAY

INNOMAR STRATÉGIE

LA CITÉ MÉDICALE

MA CLINIQUE MÉDICALE LEBOURGNEUF

LA CITÉ MÉDICALE CHARLESBOURG



CHAUDIÈRE-APPALACHES

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES :

- CHSLD DENIS-MARCOTTE
- CHSLD MARC-ANDRÉ-JACQUES
- CHSLD LAC-NOIR
- CHSLD RENÉ-LAVOIE
- HÔTEL-DIEU DE LÉVIS
- BUREAU DE THETFORD-MINES
- CENTRE DE PROTECTION ET DE RÉADAPTATION POUR JEUNES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION DE SAINT-ROMUALD
- CENTRE D'ACTIVITÉS DE JOUR, SERVICES EXTERNES DE SAINT-GEORGES – CLSC DE SAINT-GEORGES (SANTÉ AU TRAVAIL) ET INSTALLATION DU PROGRAMME JEUNESSE BUREAU DE SAINT-GEORGES
- CHSLD RICHARD-BUSQUE

CENTRE D'ACCUEIL SAINT-JOSEPH DE LÉVIS INC.

PAVILLON BELLEVUE INC.

LE SAINT-GUILLAUME

CHÂTEAU BELLEVUE THETFORD MINES

RÉSIDENCE MONSEIGNEUR (MGR) BOURGET INC.

MANOIR DE LA ROSELIÈRE INC.

MANOIR NEW LIVERPOOL – MANOIR LIVERPOOL

RÉSIDENCE L'ATRIUM INC.

MANOIR DU QUARTIER S.E.C.





MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC :

- CENTRE D'HÉBERGEMENT FRÉDERICK-GEORGE-HÉRIOT
- CENTRE D'HÉBERGEMENT LAFLÈCHE
- CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ MENTALE
- CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-MAURICE
- CLSC DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE
- CENTRE DE SERVICES DE SHAWINIGAN
- CENTRE DE SERVICES DE DRUMMONDVILLE
- HÔPITAL SAINTE-CROIX
- CENTRE D'HÉBERGEMENT MARGUERITE-D'YOUVILLE

RÉSIDENCE L'ERMITAGE

CHÂTEAU BELLY S.E.N.C.

RÉSIDENCE JAZZ DRUMMONDVILLE

CENTRE D'HÉBERGEMENT ST-FRÉDÉRIC INC.

CENTRE D'HÉBERGEMENT ST-JOSEPH

**MONTÉRÉGIE****ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS****CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE**

- HÔPITAL CHARLES-LE MOYNE
- CENTRE SAINT-LAMBERT
- CHSLD HENRIETTE-CÉRÉ

CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST

- HÔPITAL PIERRE-BOUCHER
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LAJEMMERAI
- CLSC DES SEIGNEURIES ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE CONTRECOEUR
- CENTRE D'HÉBERGEMENT JEANNE-CREVIEW
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DU CHEVALIER-DE-LÉVIS
- HÔTEL-DIEU DE SOREL
- HÔPITAL HONORÉ-MERCIER
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONSIEUR-CODERRE
- CENTRE D'HÉBERGEMENT RENÉ-LEVESQUE
- CLSC SIMONNE-MONET-CHARTRAND
- CLSC DE VARENNES
- CENTRE D'HÉBERGEMENT J.-ARSÈNE-PARENTEAU

CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST

- CHSLD DE LA PRAIRIE
- CHSLD DE CHÂTEAUGUAY
- CHSLD DOCTEUR-AIMÉ-LEDUC
- HÔPITAL DU SUROÏT
- CENTRE HOSPITALIER ANNA-LABERGE
- CHSLD CÉCILE-GODIN
- CLSC DE CHÂTEAUGUAY
- CLSC DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

CHSLD ARGYLE INC.

CHSLD VALEO INC.

CHSLD DE SAINTE-CATHERINE S.E.C.

LE CASTEL

RÉSIDENCES DU COLLÈGE CRP INC.

SÉLECTION ST-JEAN

CLINIQUE MÉDICALE PIERRE-BOUCHER

CLINIQUE LAPINIÈRE

CLINIQUE AZUR

GMF MASKA – CLINIQUE MÉDICALE LA PROVIDENCE

CLINIQUE D'URGENCE SAINT-HYACINTHE

GMF LAFRAMBOISE - CLINIQUE FAMILIALE DE SAINT-HYACINTHE

CLINIQUE MÉDICALE HÂVRE SANTÉ

GMF-R DES TROIS LACS (CLINIQUE MÉDICALE DES TROIS-LACS)

GMF MERCIER (CLINIQUE MÉDICALE MERCIER)





ESTRIE

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

CIUSSS DE L'ESTRIE-CHUS

- CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MEMPHRÉMAGOG
- CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MRC-DE-COATICOOK
- HÔPITAL, CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT D'ASBESTOS
- HÔPITAL DE GRANBY
- HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT D'YOUVILLE
- CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-JOSEPH
- CLSC ET GROUPE DE MÉDECINE DE FAMILLE UNIVERSITAIRE KING EST
- CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-VINCENT
- HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT ARGYLL

RÉSIDENCE BROOKS

S.E.C LE RIVERAIN - CHARTWELL

RÉSIDENCES COWANSVILLE CRP INC.

CLINIQUE DE SANTÉ JACQUES-CARTIER

LES RÉSIDENCES ET APPARTEMENTS LE MONASTÈRE

RÉSIDENCE LA CROISÉE DE L'EST

LES RÉSIDENCES SOLEIL-MANOIR GRANBY

S.E.C. LE VÜ

S.E.C. EXCEL SOINS KNOWLTON

MAISON MAILHOT



MONTREAL

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

CIUSSS CENTRE-OUEST DE L'ÎLE-DE-MONTREAL :

- CENTRE HOSPITALIER GERIATRIQUE MAIMONIDES
- HOPITAL CATHERINE-BOOTH

CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTREAL :

- HOPITAL DU SACRE-COEUR DE MONTREAL
- HOPITAL FLEURY
- HOPITAL JEAN-TALON
- CHSLD AUCLAIR
- CHSLD PAUL-GOUIN
- CENTRE D'HEBERGEMENT NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI
- CHSLD LEGARE
- CHSLD SAINT-JOSEPH-DE-LA-PROVIDENCE
- CLSC D'AHUNTSIC
- CENTRE D'HEBERGEMENT LAURENDEAU
- CSLC DE MONTREAL-NORD
- CHSLD DE CARTIERVILLE
- CHSLD DE SAINT-LAURENT

CIUSSS CENTRE-SUD-DE L'ÎLE-DE-MONTREAL :

- CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE PHYSIQUE LUCIE-BRUNEAU
- GMF-U DE VERDUN

CIUSSS DE L'EST DE L'ÎLE-DE-MONTREAL :

- CENTRE D'ACCUEIL DANTE
- CHSLD JOSEPH-FRANCOIS-PERREAU
- POLYCLINIQUE MAISONNEUVE-ROSEMONT

CHUM

HOPITAL SHRINERS POUR ENFANTS

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE

HOPITAL DE READAPTATION VILLA MEDICA



MONTREAL (SUITE)

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS
PAVILLON MONTFORT
RÉSIDENCE VENT DE L'OUEST
RÉSIDENCE LE ST-MICHEL INC.
RÉSIDENCE LE WELLESLEY
CHSLD PROVIDENCE NOTRE-DAME DE LOURDES INC.
RÉSIDENCE BERTHIAUME-DU-TREMBLAY
RÉSIDENCE LACHINE
LE BOULEVARD RÉSIDENCE URBAINE POUR ÂÎNÉS
RÉSIDENCE PARC JARRY INC.
RÉSIDENCE LE VIVALIS
PLACE KENSINGTON
CENTRE MÉDICAL BRUNSWICK (GMF)
CLINIQUE MÉDICALE VIAU (GMF)
CLINIQUE DE GREFFE DE CHEVEUX BÉDARD
CLINIQUE MÉDICALE 1851 (GMF)
CLINIQUE MÉDICALE LE PLEIN CIEL (GMF COSMOPOLITE DE SAINT-LAURENT)
CENTRE D'URGENCE ST-LAURENT (GMF)
CLINIQUE DE CHIRURGIE DU PIED DE MONTRÉAL



LAVAL

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

CISSS DE LAVAL :

- CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINTE-DOROTHÉE
- CLSC DU RUISSEAU-PAPINEAU
- CENTRE D'HÉBERGEMENT FERNAND-LAROCQUE
- CLSC SAINTE-ROSE / CENTRE D'HÉBERGEMENT ROSE-DE-LIMA
- HÔPITAL DE LA CITÉ-DE-LA-SANTÉ
- CLSC DU MARIGOT / CENTRE D'HÉBERGEMENT IDOLA ST-JEAN
- CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
- CLSC ET GROUPE DE MÉDECINE DE FAMILLE UNIVERSITAIRE DU MARIGOT

CENTRE D'HÉBERGEMENT L'ÉDEN DE LAVAL INC.

SANTÉ COURVILLE DE LAVAL

MANOIR ST-PATRICE INC.

CHSLD DE LA VILLA-DE-VAL-DES-ARBRES INC.

DOMAINE DES FORGES

RÉSIDENCE LE DUVERNAY

VILLA STE-ROSE

VILLAGIA DE L'ÎLE PATON

AGENCE MÉDIC-OR INC.

POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE (GMF)

MÉDI-CENTRE CHOMEDEY (GMF)

LAURENTIDES

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

CHSLD DU BOISÉ STE-THÉRÈSE INC.

LES RÉSIDENCES DESJARDINS (ST-SAUVEUR) INC.

LE 15 LESAGE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RDM

CHSLD CHAMPLAIN DE-LA-VILLA-SOLEIL

RÉSIDENCE AU COEUR DE LA VIE DE ST-JÉRÔME INC.

MANOIR DU BOISÉ GAGNON

CLINIQUE MÉDICALE DE MIRABEL

EXCELLE MD CLINIQUE MÉDICALE PRIVÉE DE ST-EUSTACHE





LANAUDIÈRE

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

CISSS DE LANAUDIÈRE :

- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON
- CLSC DE BERTHIERVILLE
- CENTRE D'HÉBERGEMENT BRASSARD
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-DONAT
- CLSC DE SAINT-ESPRIT
- CLSC DE JOLIETTE
- CENTRE D'HÉBERGEMENT ALPHONSE-RONDEAU
- CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-ANTOINE-DE-PADOUE
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-JACQUES
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINTE-ÉLISABETH
- CENTRE D'HÉBERGEMENT ARMAND-MARCHAND

CHSLD HEATHER INC.

L'AUBERGE DE LA RIVIÈRE JOLIETTE INC.

OUTAOUAIS

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

CISSS DE L'OUTAOUAIS :

- HÔPITAL DU PONTIAC
- CLSC DE LA GAPPE
- CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PIÉTA
- HÔPITAL DE GATINEAU
- CHSLD DU PONTIAC
- CLSC DE GATINEAU – AVENUE DE GATINEAU
- HÔPITAL DE MANIWAKI
- CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MANIWAKI

CHARTWELL DOMAINE NOTRE-DAME

CHARTWELL MONASTÈRE D'AYLMER

CITÉ JARDIN (TOUR IIIB ET V)

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS

CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE :

- CHSLD DE VAL-D'OR
- HÔPITAL ET CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉPENDANCE DE VAL-D'OR
- HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE MALARTIC
- CHSLD DE MALARTIC

